



MLT Analyzer

Bulletin de l'Association des technologistes de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick



Numéro d'hiver 2013
Vol. 44 N° 3

Contenu:

Message de la présidente

Carlene McCaffrey

Prix Anita Lindsay

De l'Éditeur

William Allen

Expériences LABCON

Renseignements sur les élections

Projet de transition de l'ATLMNB- FAQ

CSPA 2013

Lancement du Programme de transition

Concours de décoration de Noël

Message de la présidente...

par Carlene McCaffrey



Il me semble que c'était hier que j'ai accepté le poste de présidente élue de 2012, et voilà que mon mandat en tant que présidente de 2013 prendra déjà fin en décembre. Au cours de la dernière année, j'ai eu la chance de rencontrer de nombreux membres et bénévoles dévoués. Dans l'ensemble, ce fut une expérience vraiment enrichissante.

En mars, j'ai été invitée à assister à l'atelier d'évaluation du programme de transition qui a eu lieu à Moncton. L'évaluation comprenait un résumé des activités et des résultats obtenus au cours de la dernière année. De plus, j'ai assisté à une conférence Metropolis nationale à Ottawa où l'on a donné des présentations sur les politiques d'immigration et de diversité de population. De nombreuses organisations nationales et internationales étaient présentes.

Le Conseil d'administration, la directrice générale et moi-même nous sommes réunis en mai pour dresser le plan stratégique des quatre prochaines années. Nous avons révisé la mission, la vision et les valeurs de l'Association et nous avons défini de nouvelles priorités. La structure organisationnelle, l'amélioration de la communication, l'expansion du site Web, la réglementation des adjoints de laboratoire médical, la recherche de nouveaux partenariats et de projets pour l'Association et la possibilité de créer des activités de formation sont les priorités des quatre prochaines années.

(Suite sur page 2)

Bureau de l'ATLMNB

William Allen

Registraire/Éditeur
registrar@nbsmlt.nb.ca

Alva Morrison

Ajointe administrative
office@nbsmlt.nb.ca

488, rue Centrale
Memramcook (N.-B.) E4K 3S6
Téléphone : (506) 758-9956
Télécopieur : (506) 758-9963
site Web : www.nbsmlt.nb.ca



(suite de page 1)

Sous ma présidence, le Conseil d'administration s'est réuni six fois pour discuter de nombreuses questions afin que l'Association soit au courant des nouveautés et plus efficace. Le processus de vérification du Programme de perfectionnement professionnel (PPP) a été approuvé en février. Ce nouveau processus réduira le coût et améliorera l'efficacité de la soumission des demandes. Le mandat du comité de l'ATLMNB a été révisé et présenté au Comité de législation pour examen. De plus, on a déterminé que la formation en gouvernance des membres du Conseil et du personnel du bureau était prioritaire afin de fixer des objectifs annuels pour les présidents de comité, les académies, le personnel du bureau et la directrice générale. La mission et les valeurs de l'organisation servent à orienter la prise de décision et à renforcer les valeurs de base de l'organisation. Aux réunions du Conseil, on a régulièrement présenté des rapports sur le programme de transition et le programme de mentorat. Le lancement du programme de mentorat aura lieu en décembre 2013.

De plus, j'ai eu la chance de présider l'Assemblée générale annuelle à Miramichi, qui

a eu lieu dans le cadre de la Conférence scientifique provinciale annuelle (CSPA), à laquelle ont assisté 45 membres. Cinq règlements ont été apportés aux administratifs, notamment le permis temporaire restreint pour les participants à un programme de transition, l'ajout de membres du Conseil comme signataires autorisés, l'ajout du Comité de l'exercice professionnel et de la réglementation (anciennement le Comité consultatif sur les règlements et l'exercice professionnel) en tant que comité permanent, le nouveau Comité des prix et subventions qui sera un comité consultatif, et l'ajout du Comité de relations publiques en tant que comité consultatif. De plus, le 19 octobre, j'ai assisté à Miramichi aux conférences de la CSPA qui ont porté sur des sujets très instructifs. Je remercie tous les membres du comité organisateur pour cet événement éducatif fructueux.

En lisant le présent article, réfléchissez aux nombreuses possibilités de participer à l'Association à titre de bénévole. Vous pourriez découvrir un nouvel intérêt qui pourrait être avantageux pour vous et votre carrière. Notre association prend de l'ampleur et est appelée à un avenir brillant.

Prix Anita Lindsay

Le Prix Anita Lindsay est offert chaque année à une technologiste démontrant l'exemple de service professionnel.

Les demandes du prix pour 2014 seront acceptées jusqu'au 31 janvier 2014.

Objectif

Le Prix Anita Lindsay est décerné à un membre qui quitte la profession de technologiste de laboratoire médical. Le prix est seulement décerné quand la candidature d'une personne apte à recevoir ce prix est proposée.

Comité de sélection

Le Comité des prix choisira le lauréat après avoir examiné le résumé de chaque personne proposée, qui doit être soumis au plus tard le 31 janvier. Le Comité des prix achète le prix.

Présentation

Le lauréat sera indemnisé de ses frais pour se rendre à l'Assemblée annuelle générale où le président lui remettra le prix lors du banquet.

Critère de sélection

Doit quitter la profession de technologiste de laboratoire médical (retraite ou changement de carrière), après avoir été membre de l'ATLMNB pendant au moins 20 ans.

Doit avoir fait preuve de professionnalisme, d'intégrité et de grandes valeurs personnelles pendant sa carrière.

Doit avoir fortement contribué à l'avancement de la profession au niveau local, provincial, national ou international pendant au moins 5 ans.

Son nom doit être proposé par un membre actif de l'ATLMNB.

Publicité

Un résumé et une photo du lauréat doivent être remis en vue des communiqués de presse et pour publication dans le bulletin.



De l'éditeur...

William Allen

« Et si Noël, pensait-il, ne vient pas d'un magasin. Et si Noël, peut-être, veut dire un peu plus. »

Dr. Seuss, comment le Grinch a volé Noël!

Pouvez-vous croire que Noël est presque là et nous allons bientôt dire adieu à 2013? Le temps a passé si vite! N'oubliez pas de prendre une pause de l'agitation et du bruit de vacances pour se détendre et profiter de ce moment privilégié avec votre famille et vos amis.

Le début de la nouvelle année nous dit qu'il est à nouveau temps pour la rotation des présidents. Notre nouvelle présidente pour 2014 est Rania Elhalabi. Rania apporte ses nombreuses années d'expérience du Conseil, connaissances pratiques du programme de transition, et une grande compréhension de l'importance des initiatives au niveau de relations publiques s'il vous plaît de vous joindre à moi pour accueillir notre nouvelle présidente! Carlene McCaffrey, va maintenant passer au rôle de présidente sortante et nous nous réjouissons de continuer à travailler avec elle en 2014. Elle s'est révélée être une ressource précieuse pour la société au cours de l'année écoulée. Merci Carlene! Pour ceux d'entre vous qui ne sont pas connaissant avec la structure de la présidence du Conseil, elle se compose comme suit : le président élu, le président, et le président sortant. Chaque nouvelle année, notre président actuel devient le président sortant et le président élu devient président. Même si Danielle McLennan a terminé son mandat en tant que présidente sortante, elle restera membre du conseil d'administration en tant que présidente de relations publiques. Assurez-vous de tenir un œil sur les plans de relations publiques; beaucoup sont prévus pour 2014, y compris la page Facebook et un Forum de l'ATLMNB. Ce sera un excellent moyen de communiquer avec le public. Nous aimerions accueillir Suzanne Turcotte au conseil d'administration, elle est la nouvelle directrice de l'Académie de Saint-Jean, en remplacement de Claire Wright, qui vient de terminer son mandat. Je voudrais profiter de cette occasion, au nom de l'ATLMNB, pour remercier Claire pour tout le temps et le dévouement qu'elle a consacré la société. L'ATLMNB aimerait également remercier l'exécutif pour une grande année, et nous sommes impatients de travailler avec tout le monde en 2014.



Il y a eu beaucoup d'excitation ce mois-ci avec le lancement officiel du programme de transition! Soyez sûr de vérifier le communiqué de presse et le site Web du CCNB pour le programme. Cela permettra de non seulement bénéficier les TLMFÉ, mais aussi tous les TLM qui souhaitent prendre des cours de recyclage. Comme vous le savez déjà, notre directrice générale, Janelle Bourgeois est la directrice de projet pour le programme de transition c'est avec le vouloir faire, la détermination et le dévouement à Janelle qui a fait en sorte que ce projet est non seulement possible, mais couronnée de succès. Elle a apporté l'ATLMNB à un nouveau niveau de prestige. Félicitations Janelle et merci! L'ATLMNB aimerait également remercier toutes les autres personnes impliquées dans le programme de transition; votre travail acharné et le dévouement à la profession sont très évidents et appréciés.

Sur une autre note, Claudette Ptasznik fera un don de certains articles au musée du Nouveau-Brunswick. Ce sont des éléments qu'elle a utilisés pour compléter la recherche pour son livre. Si vous n'avez pas eu la chance de le lire, nous vous invitons à en prendre un, elle a fait un travail incroyable à capturer l'histoire de TLM du Nouveau-Brunswick. Les objets exposés dans le musée sera un autre lieu pour le public de voir les TLMs d'impact ont eu et qu'ils ont actuellement sur les soins de santé au Nouveau-Brunswick.

Le bulletin d'information est toujours à la recherche d'articles et d'idées, si vous avez un article ou une idée pour un prochain numéro s'il vous plaît communiquer avec le bureau à office@nbsmlt.nb.ca ou PR@nbsmlt.nb.ca

Je voudrais profiter de cette occasion pour souhaiter à tous un séjour heureux et en sécurité. Meilleurs vœux en 2014!

Veillez soumettre vos textes, commentaires ou questions à:

488, rue Centrale, Memramcook, N.-B. E4K 3S6
office@nbsmlt.nb.ca

Politique de la rédaction:

Le but du bulletin est d'offrir un mode de communication entre les membres de l'ATLMNB et le Conseil d'administration. Les opinions exprimées dans le MLT Analyzer sont celles des auteurs des articles et ne représentent pas la politique officielle de l'ATLMNB. L'éditeur se réserve le droit d'éditer les soumissions au besoin.

LABCON 2013



par Johanne Moreau-Guidry

Gagnante de subvention
congrès LABCON

En mars dernier, j'ai eu la chance d'obtenir une bourse pour m'aider à défrayer les frais d'inscription et assister à la conférence LABCON 2013 à Victoria (C.-B.).

En plus de pouvoir assister à des conférences intéressantes et éducatives, j'ai eu la chance incroyable de traverser le Canada. Grâce à la générosité de mes collègues qui m'ont beaucoup aidée avec l'hébergement, j'ai fait mon premier voyage en Colombie-Britannique.

Le paysage enchanteur de l'île de Vancouver avec sa végétation et ses arbres géants et, bien entendu, le survol des superbes Rocheuses m'ont donné l'impression d'atterrir dans un autre pays. C'était vraiment différent des Maritimes, mais avec deux

choses en commun : l'accueil chaleureux et la gastronomie!

À la conférence LABCON, j'ai eu la chance de rencontrer des gens extraordinaires et d'approfondir mes connaissances. C'était aussi une occasion de découvrir que notre profession fait face à des changements imposants, y compris nombreuses retraites au cours des prochaines années, les compressions budgétaires qui frappent un peu partout et l'évolution incessante des nouvelles technologies.

Malgré tout cela, je suis convaincue que la nouvelle génération est prête et capable de relever le défi.

En résumé, ce fut une expérience enrichissante, et j'encourage tous les technologistes à participer à LABCON lorsque l'occasion se présentera.

Permettez-moi encore une fois d'exprimer ma gratitude envers l'Académie de Moncton pour cette possibilité. À Danielle, Christine et Janelle, merci. Ce fut un séjour inoubliable.

By Christine Goguen

Gagnante de subvention congrès LABCON

En mai 2013, j'ai été reconnaissante d'avoir obtenu une subvention de l'Académie de Moncton, qui m'a permis de participer à la conférence LABCON 2013 dans la belle ville de Victoria, en Colombie-Britannique.

Je dois vous avouer que le voyage a été long. J'ai traversé tout le pays après quelques escales et un retard de quatre heures à Toronto! Mais je suis arrivée saine et sauve à ma destination finale.

Nous avons séjourné à l'hôtel Empress. Les paysages étaient absolument incroyables! Le couloir menant à notre chambre semblait provenir du film *The Shining*.

J'ai eu le bonheur de rencontrer un grand nombre de

personnes de tous les coins du Canada, d'entendre leurs anecdotes et d'assister à des conférences fantastiques. J'ai été surprise de voir (et d'entendre) autant de personnes parler français à Victoria.

J'adore assister à ces sortes d'événements. J'aime réellement sentir que je fais partie d'un événement très important lorsque je suis entourée d'un si grand nombre de personnes qui sont convaincues de l'importance de la profession de technologie de laboratoire médical.

Je remercie l'Académie de Moncton du fond du cœur. Je conserverai en moi mes nouvelles connaissances et l'appréciation de ma profession pour les années à venir.



**L'ATLMNB aimerait
de féliciter**

MYRNA GUNTER

**Pour une récente
reconnaissance
de la part de
SCSLM pour ses 50
ans comme
membre.**

CSMLS  SCSLM

Canadian Society for Medical Laboratory Science
Société canadienne de science de laboratoire médical

May 2013

Dear Myrna,

On behalf of the Canadian Society for Medical Laboratory Sciences (CSMLS), we would like to formally recognize your long-standing membership with our organization. As a member of the CSMLS for 50 years you have shown others a sincere commitment to your career and your profession.

It is because of loyal members like you that the CSMLS can provide opportunities for professional networking, knowledge sharing and continual professional development. You are a role model for other laboratory professionals and your commitment to the laboratory community is commendable.

Please accept the enclosed pin as a token of our appreciation and as a symbol of your dedication to the CSMLS. Thank you for choosing to be a part of the advancement of the medical laboratory profession in Canada.

Sincerely,



Christine Nielsen
Chief Executive Officer



Heather Auto
President

Excellence in medical laboratory science • Excellence en science de laboratoire médical
33 Wellington Street North, Hamilton, Ontario, Canada L8R 1M7 • (T) 1.800.263.8277 • (F) 905.528.4968 • www.csmls.org



*Le Conseil d'administration aimerait de vous souhaiter un
Joyeux Noël et Bonne Année comblée de paix et de prospérité!*

Carlene McCaffrey Présidente
Daneille McLennan Président-Sortante/Représentante relations publiques
Rania Elhalabi Présidente-Élue
Dorothy Harris Trésorière/Représentante d'éducation continue
Michael McWilliam Représentant du public

Melissa King
Claire Wright
Monique Desjardins Levesque
Julie Thibodeau
Marsha Cook
Chrystal Allen

Directrice Moncton
Directrice Saint-Jean
Directrice Edmundston
Directrice Nord-Est
Directrice Miramichi
Directrice Fredericton





Renseignements sur les élections 2014

Bienvenue à l'élection du président désigné de l'Association des technologistes de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick.

Le comité des candidatures vous demande de proposer des noms de membres de l'ATLMNB comme candidats à ce poste important. Il s'agit pour vous d'une occasion de désigner des technologistes qui ont une vision de l'avenir et qui pourront diriger les affaires de l'Association durant cette période de défis à relever.

Veuillez faire parvenir toutes les candidatures au bureau de l'Association au plus tard le 31 janvier 2014.

Renseignements sur les Candidatures

Durée des fonctions

Conformément à la Loi relative à l'Association des technologistes de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick de 1991, l'Association doit élire chaque année une personne au poste de président, désigné. Il s'agit d'un poste pour un mandat de trois ans: durant la première année (2014) la personne fera fonction de président désigné, durant la deuxième année (2015) elle deviendra président de l'Association et, durant la troisième année (2016), elle fera fonction du président-sortant.

Service et buts

Afin que les membres puissent obtenir des informations sur les activités actuelles et antérieures des candidats en ce qui concerne les affaires de l'Association, il faut ajouter un sommaire de ses activités professionnelles. Il faut aussi ajouter une déclaration sur les buts visés comme président désigné de l'Association des technologistes de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick. Cette information ne doit pas dépasser 250 mots et accompagnera les instructions et les bulletins de vote envoyés à chaque membre.

Formulaire de nomination L'élection du président désigné

En application de la Loi de 1991 sur les technologistes de laboratoire médical, les membres doivent nommer chaque année un technologiste au poste de président désigné. Le mandat est de trois ans comme suit: président désigné, président, puis président -sortante durant la dernière année.

Je _____ accepte que ma candidature soit posée au poste de président désigné de l'Association des technologistes de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick.

Signature _____ Date _____

Candidature proposée par _____

Appuyée par _____

Programme de transition d'ATLMNB

FAQ

Q : Qu'est-ce qu'un programme de transition?

R : Un programme de transition permet aux personnes venant d'un autre pays, plus précisément aux technologistes de laboratoire médical (TLM), d'obtenir la formation nécessaire afin de combler leurs lacunes de formation dans toute discipline, d'obtenir leur permis de pratique ainsi que l'aide et la formation qu'il faut pour intégrer le système de soins de santé canadien.

Q : Pourquoi créer un programme de transition au N.-B.?

R : Après avoir soumis une proposition fructueuse, l'Association des technologistes de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick (ATLMNB) a obtenu du financement pour créer un programme de transition à l'intention des TLM formés à l'étranger (TLMFE). Ce projet de quatre ans a commencé à l'automne 2011. Le Nouveau-Brunswick et ses provinces voisines connaissent une pénurie de TLM. Au cours des dix prochaines années, on estime qu'au moins 50 p. 100 des TLM seront admissibles à la retraite au Nouveau-Brunswick. Actuellement, au Nouveau-Brunswick, il n'y a pas assez de TLM actifs et d'étudiants terminant le programme de formation en technologie de laboratoire médical pour combler la pénurie. Cela est particulièrement vrai pour les postes des régions rurales du Nord du N.-B. qui sont toujours très difficiles à pourvoir, car les TLM ont tendance à choisir de travailler dans des centres plus urbains. En tant qu'organisme de réglementation, l'ATLMNB a besoin d'un processus en place pour aider les TLM et les TLMFE à obtenir leur licence de pratique. Le recrutement de TLM qualifiés compte parmi les nombreuses solutions à la pénurie croissante de TLM au Nouveau-Brunswick et aux difficultés des laboratoires en région rurale.

Q : Le N.-B. a-t-il besoin d'un programme de transition?

R : Pour recruter et conserver les TLMFE qualifiés, le Nouveau-Brunswick doit offrir un programme de transition accessible. Sinon, les TLMFE demeureront dans les villes majeures, où ils peuvent obtenir une formation de transition et trouver de l'emploi. En offrant un programme de transition concurrentiel adapté aux besoins des TLMFE, le Nouveau-Brunswick pourra attirer des TLMFE des autres provinces et également à l'échelle internationale.

Q : Tous les TLMFE doivent-ils s'inscrire à un programme de transition?

R : Non. Cependant, il a été démontré que les TLMFE sont plus aptes à réussir l'examen de la Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM) s'ils ont suivi un programme de transition. Voici ce qui dit la Dre Grant, chercheuse de la SCSLM, dans son rapport de 2009 sur les programmes de transition : « *Un programme de transition est l'un des moyens les plus exhaustifs de satisfaire aux exigences définies par une évaluation des connaissances acquises – un programme*

précisément conçu pour répondre aux besoins de formation des professionnels formés dans d'autres pays. Les participants des programmes de transition ont fait état de leurs sentiments réduits d'isolement, d'un sentiment accru d'appartenance à la collectivité et des possibilités accrues de réseautage professionnel ».

Q : Les TLMFE sont-ils nombreux à vouloir travailler au Canada?

R : La SCSLM reçoit plus de 125 demandes de TLMFE par année. Plus de 90 p. 100 des TLMFE qui présentent une demande dans le cadre du processus d'évaluation des connaissances acquises de la SCSLM ne satisfont pas aux normes canadiennes, ce qui justifie donc la création de programmes de transition à l'intention des TLMFE.

Q : Pourquoi voulons-nous des TLMFE au N.-B.?

R : Les TLMFE sont des travailleurs acharnés qui possèdent des habitudes supérieures à la moyenne en matière d'étude (ce sont souvent des étudiants d'âge plus mûr). Et selon leurs antécédents, ils sont souvent plus forts en théorie et en langue écrite. De plus, ce sont souvent des personnes d'âge mûr animées d'une volonté ferme de travailler, même si le travail comporte des quarts de travail. Le recrutement de TLMFE qualifiés pourrait contribuer à combler la pénurie croissante de TLM au Nouveau-Brunswick. Et les TLMFE contribueront à la diversité culturelle et à l'économie du Nouveau-Brunswick.

Q : Les TLMFE inscrits au programme de transition peuvent-ils travailler au N.-B.?

R : Les candidats et candidates inscrits au programme de transition pourraient être admissibles à une licence temporaire restreinte. Si les critères des licences sont respectés, le TLMFE pourra travailler, sous supervision, dans un cadre limité tout en réalisant la formation de transition requise. La licence temporaire restreinte facilitera également la relation entre l'employeur et le TLMFE et contribuera à résoudre les pénuries de main-d'œuvre. Elle permettra aux candidats et candidates de toucher un revenu leur permettant de financer leur formation de transition et d'acquérir de l'expérience clinique dans les disciplines de laboratoire dans lesquelles on a estimé qu'ils possédaient la formation voulue équivalente exigée dans le cadre de l'évaluation des connaissances acquises de la SCSLM.

Q : Quels types de cours comprendra le programme de transition?

R : **La première unité** sera obligatoire et semblable pour tous les TLMFE. Elle comprend les cours suivants : *Terminologie et communication efficace, Assurance de la qualité, Introduction aux soins de santé canadiens et Relations de travail. On y traite de divers sujets comme le perfectionnement professionnel des TLM, le travail sécuritaire et la préparation à la pratique.*

La deuxième unité est fondée sur les lacunes particulières de la discipline et est adaptée aux besoins de l'étudiant. Dans l'idéal,

elle comprend des cours de type recyclage créés pour les TLMFE et également adaptés aux TLM canadiens désireux de réintégrer la profession. La deuxième unité comprend des cours de recyclage à distance axés sur une discipline particulière et des évaluations du savoir appliqué (fondées sur l'évaluation des connaissances acquises et des compétences de base), des cours pratiques en laboratoire et des séminaires ou des cours les fins de semaine sur des sujets particuliers mieux traités dans le contexte d'une salle de classe.

La troisième unité comprend des rotations cliniques dans des disciplines pour lesquelles la SCSLM estime que le candidat ne possède pas les qualifications équivalentes. Ces rotations cliniques seront de plus courte durée que la rotation clinique des TLM étudiants canadiens étant donné que les TLMFE possèdent de l'expérience.

Q : Comment les TLMFE font-ils évaluer leurs titres de compétences?

R : Les TLMFE doivent d'abord demander une évaluation des connaissances acquises (ECA) auprès de la SCSLM. En 1999, la SCSLM a établi un processus officiel d'ECA qui sert à évaluer les titres de compétences et les antécédents professionnels des TLMFE afin de déterminer leur admissibilité à l'examen national de certification. La SCSLM offre un seul point d'accès à l'ECA. Le processus d'ECA évalue les attestations d'études, les aptitudes linguistiques, la formation clinique et la conformité de l'expérience aux normes canadiennes. Après avoir présenté leur demande d'ECA, les TLMFE ont un maximum de 12 mois pour fournir tous les documents requis. Les demandes sont habituellement traitées dans le délai de quatre à six semaines suivant la réception de tous les documents requis. Selon l'évaluation, les TLMFE reçoivent une lettre détaillée précisant qu'ils peuvent passer l'examen de certification ou un rapport expliquant pourquoi ils ne sont pas admissibles et les mesures à prendre pour améliorer leurs compétences et leurs connaissances. Les TLMFE doivent payer des frais de demande de 800 \$, lesquels couvrent une portion du coût total de l'administration et du maintien du processus d'ECA. La politique d'ECA fait en sorte que le processus est transparent, objectif, juste et impartial et qu'il ne crée pas d'obstacles artificiels pour les TLMFE.

Q : Quels sont les objectifs du programme de transition?

R : Les objectifs du programme de transition sont les suivants:

- Former et maintenir des partenariats solides, en particulier avec les employeurs.
- Offrir aux TLMFE le programme de transition dans les deux langues officielles.
- Comblent la pénurie croissante de technologistes de laboratoire médical dans la province du Nouveau-Brunswick.
- Aider les TLMFE à travailler dans leur profession et à intégrer plus rapidement le marché du travail canadien.
- Former un total de 10 à 15 TLMFE au cours du projet de quatre ans.

Les objectifs du programme s'harmonisent avec la vision et la mission de l'ATLMNB. En créant et en mettant en œuvre un programme de transition à l'intention des TLMFE, l'ATLMNB veille à ce que ces derniers reçoivent la formation qu'il faut pour satisfaire aux normes canadiennes avant d'entrer sur le marché du travail. Le modèle que le Nouveau-Brunswick créera fera en sorte que la formation des TLMFE correspond aux normes canadiennes les plus élevées relatives à la science de laboratoire médical et qu'ils possèdent les connaissances générales et les compétences de base requises pour intégrer le système de soins de santé canadien.

Q : Quels sont les critères de succès d'un programme de transition?

R : Les critères de succès d'un programme de transition sont les suivants :

- Le processus d'ECA de la SCSLM est nécessaire à la définition des besoins en matière d'apprentissage.
- Tous les programmes exigent que l'étudiant soit un résident permanent ou un citoyen canadien.
- Les programmes flexibles sont réservés aux TLMFE d'âge mûr.
- Les cours sont offerts par un service de l'éducation permanente ou à temps partiel.
- Le programme est axé sur les besoins des étudiants et les lacunes cernées par l'ECA.
- Des cours de base ou de connaissance générale sont offerts ainsi que des cours de recyclage dans des disciplines particulières.
- Veiller à ce que le programme soit viable en offrant une formation de qualité supérieure aux étudiants.

Q : Une fois que le TLMFE a réussi le programme de transition, peut-il se présenter à l'examen de la SCSLM?

R : Oui. Après avoir réussi le programme de transition, le TLMFE doit présenter les documents nécessaires à la SCSLM et s'inscrire au prochain examen de certification. Les TLMFE certifiés canadiens deviennent ensuite admissibles à l'obtention d'une licence de pratique qui leur permettra de travailler dans les cinq disciplines et de circuler en toute liberté au Canada.

Q : Après avoir réalisé le programme de transition, les TLMFE ont-ils la priorité en matière de possibilités d'emploi au N.-B.?

R : Non. Le fait que le TLMFE ait réalisé le programme de transition ou toute autre formation ne suppose pas qu'il aura la priorité en matière de postes au N.-B. Un TLMFE n'aura pas plus de possibilités ou de garanties que tout autre technologiste canadien.

CSPA 2013

Miramichi



Mots croisés

ATLMNB

R Z G L A S H L A B T I Z Q H
B E J A U T V O O Y N F B N F
A Y N B R Q L I I S U E Z L B
K G P O U W Z M C H W D Q R R
D N P R U I R R N E H C X H R
F Y J A I V I E T B W N L W E
E Y G T L P E I Z X X H T V N
T C O O T T S L Z L Q J K D I
A C Y I Q L K K L D Y L C P C
C H O R Q R E G L E S A D L I
S N C E T R W J A A M O N J D
R U E T C E R I D A C E O A E
Z L M P O Z Z X L Y Q V N D M
V L A X U A F V Q Q F X Q T K
A I D Z J F U E K N X A P C X

ANALYZER
ATLMNB
DIRECTEUR
INSCRIPTION
LABORATOIRE

LOI
MEDICINE
REGLE
RENOUVELLEMENT
SITWEB

Les résumés des réunions du Conseil d'administration sont disponible sur le site Web de l'ATLMNB, dans la section pour membres.



www.nbsmlt.nb.ca

Il est a noter que si vous désirez recevoir la correspondance de l'ATLMNB, veuillez nous envoyer votre adresse électronique au: office@nbsmlt.nb.ca



L'ATLMNB est maintenant sur YouTube.
Cliquez sur le lien vers le canal YouTube ATLMNB.

[Vidéos TLM](#)

Regarder le vidéo d'ATLMNB sur Youtube ou cliquez sur le lien à partir de notre site.

<https://www.youtube.com/user/NBSMLT?feature=guide>

The screenshot shows the website for 'Formation en ligne' (Online Training) by CCNB. The page is titled 'Medical Laboratory Technology - Bridging'. It features a navigation bar with 'Accueil', 'Programmes et cours', 'Webinaires', 'Qui nous sommes', and 'Contactez-nous'. Below the navigation bar, there is a search bar and a 'Retour à la liste des programmes' link. The main content area includes a quote: 'We will assist you in your efforts to work in Canada as a Medical laboratory technologist.' Below this, there are three columns of information: 'THE PROGRAM' (Program Description, Special Considerations, Costs, List of Courses), 'THE PROFESSION' (This refresher program is for people who have already completed post-secondary studies in Medical Laboratory Technology), and 'EDUCATIONAL INFORMATION' (Prior Learning Assessment, Accompanying Teacher, Duration, Course Evaluation). A background image of a woman looking through a microscope is visible on the right side of the content area.

Ces cours ne sont pas seulement pour TLMFÉ, ceux-ci sont un excellent moyen d'obtenir de recyclage dans n'importe quelle discipline.

Soyez sûr de vérifier le programme de transition en ligne lien suivant:

<http://www.coursenligne.net/index.cfm?Obj=programs&id=101>

Les cours en ligne sont disponibles en français et anglais

ATLMNB assiste au Destination Canada

L'ATLMNB fut invité d'assister à l'évènement Destination Canada à Paris, France, encore cette année. Le projet était supporté par la Division de la croissance démographique du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du gouvernement du Nouveau-Brunswick. L'ATLMNB agissait comme représentant institutionnel et fournissait l'information portant sur la réglementation professionnelle aux professionnels intéressés d'émigrer et pratiquer leur profession au Nouveau-Brunswick. Julie Cyr, du Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) et Juan Manuel Toro, du Consortium national de la formation en santé faisaient également partie de notre équipe.



Photo droite à gauche : Julie Cyr, Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB), Juan Manuel Toro, Consortium national de la formation en santé et Janelle Bourgeois, directrice générale de l'ATLMNB.

Recu pour adhésion de SCSLM

L'an dernier la SCSLM a standardisé nos processus de renouvellement afin de continuer à mieux répondre aux besoins de nos membres. Avec ce changement, vous recevrez votre carte d'adhésion directement de la SCSLM lorsque vous payé votre cotisation complète à l'ATLMNB. Le reçu attaché à votre carte de la SCSLM, envoyé par courriel ou par la poste, est pour vos dossiers seulement puisque le montant est déjà compris dans le reçu de la société provinciale.



Canadian Society for Medical Laboratory Science
Société canadienne de science de laboratoire médical



Appui du CCNB envers les technologistes de laboratoire médical formés à l'étranger :

Lancement d'un programme qui favorise l'équivalence des compétences

DIEPPE, le 2 décembre 2013 – Le CCNB a procédé au lancement officiel de son nouveau programme Technologie de laboratoire médical – Transition (TLMT) aujourd'hui à Dieppe. Ce programme, créé en collaboration avec l'Association des technologistes de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick (ATLMNB), permettra aux professionnels de ce domaine, formé à l'étranger, d'obtenir la certification canadienne pour travailler au Nouveau-Brunswick. Il s'agit du seul programme du genre, offert dans les deux langues officielles, au Canada.

Le programme de transition d'une durée maximale de 32 semaines se veut un modèle durable qui sera accessible partout au Canada. Il comprend des cours théoriques, offerts en ligne, des cours techniques et des cours de compétences générales nécessaires à l'intégration dans le système de santé canadien. Le TLMT comporte également un programme de mentorat qui facilitera davantage cette intégration. Quant à sa portion pratique, elle est offerte et évaluée en laboratoire médical simulé, ainsi qu'au moyen de stages en milieu hospitalier.

Le besoin d'un tel programme a été soulevé par l'ATLMNB, qui estime une forte pénurie de main-d'œuvre dans ce domaine, puisque la moitié des technologistes de laboratoire médical (TLM) au Nouveau-Brunswick seront admissibles à la retraite au cours des dix prochaines années. Le programme de transition a été développé afin de répondre à cette pénurie prévue puisque 90% des technologistes formés à l'étranger doivent satisfaire aux normes canadiennes.

« En tant qu'ordre professionnel, nous devons nous assurer d'avoir un nombre suffisant de technologistes de laboratoire médical au Nouveau-Brunswick pour répondre à la demande. Le programme de transition offre à ses participants une chance égale d'accéder à la profession ici même au Nouveau-Brunswick », a expliqué Janelle Bourgeois, directrice générale de l'ATLMNB.

Pour les TLM ayant été formés à l'étranger qui désirent suivre le programme, une évaluation de dossier est d'abord effectuée par la Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM) qui détermine le niveau de connaissance et de compétences de la personne en fonction des normes canadiennes. Ceci permet d'établir les besoins et mène au plan d'apprentissage personnalisé. Une fois le plan d'apprentissage complété et le candidat admis au CCNB, il peut entreprendre la formation, soit dans son pays d'origine ou au Canada. L'achèvement du programme peut mener à la certification canadienne requise pour exercer la profession de technologiste de laboratoire médical au Nouveau-Brunswick.

« La Société canadienne de science de laboratoire médical est très heureuse du lancement d'un nouveau programme de transition dans les provinces de l'Atlantique. Les programmes de transition représentent un moyen très efficace d'aider les technologistes de laboratoire médical

.../2

formés à l'étranger (TLMFE) à satisfaire aux normes canadiennes et à réussir leur intégration au marché du travail. D'après notre expérience, le taux de réussite à l'examen d'agrément des TLMFE ayant terminé un programme de transition est égal ou supérieur à celui des technologistes de laboratoire médical formés au Canada. »

Du côté du CCNB, un tel programme permet de répondre à un besoin de premier plan au Nouveau-Brunswick. « Nous sommes fiers d'avoir collaboré avec les experts du domaine pour monter un programme qui répond non seulement aux besoins du marché du travail, mais également aux besoins des technologistes d'ici et d'ailleurs. Par la coopération, nous avons été en mesure de mettre sur pied un programme de calibre national qui fera en sorte que les gens partout au Canada pourront en bénéficier », souligne Liane Roy, la présidente – directrice générale du CCNB.

Sur la photo, nous pouvons voir Claude Allard, directeur du CCNB – Campus de Dieppe, Janelle Bourgeois, directrice générale de l'Association des technologistes de laboratoire médical du N.-B., Liane Roy, PDG du CCNB, Christine Nielsen, directrice générale de la Société canadienne de science de laboratoire médical, Hélène Cadinot, technicienne de laboratoire médical formée à l'étranger et Daniel Comeau, directeur à la formation à distance au CCNB.



Source : Mandy Poitras, agente de communication, CCNB, 506-735-2511, mandy.poitras@ccnb.ca

En effet, à la demande générale, voici notre troisième...



CONCOURS de décoration de Noël!



Noël n'est plus très loin, et nous commencerons bientôt à décorer pour la période des Fêtes. La décoration de votre laboratoire ou de votre service est un moyen de vous imprégner de l'esprit de Noël. Le laboratoire ou le service est si beau et prend un si bel air de fête lorsqu'il est décoré. Montrez aux autres laboratoires votre expertise en décoration dans le cadre d'un concours provincial de décoration de Noël des laboratoires. Décorez votre laboratoire, votre service ou créez un ornement de Noël, et présentez vos photos à l'ATLMNB qui les affichera ensuite sur son site Web afin que tous les technologistes puissent les admirer. Le 13 décembre (à 16 h 30) est la date limite pour soumettre les photos. Les photos présentées seront ensuite jugées, et le laboratoire ou le service ayant récolté le plus grand nombre de votes se méritera une fête de Noël agrémentée de pizza.

Voici les règles du concours de décoration de Noël des laboratoires :

Le laboratoire ou une section de laboratoire peut participer, et l'article décoré ou le projet de décoration doit être situé dans le laboratoire ou le service.

Il est interdit d'utiliser le matériel ou les fournitures du laboratoire.

Le prix sera décerné au service ou au laboratoire.

Présentez des photos en gros plan de l'article décoré ou du projet de décoration (p. ex., arbre de Noël, cuisinette du laboratoire, etc.).

Transmettez vos photos par courriel à l'adresse christmas@nbsmlt.nb.ca avant le 13 décembre à 16:30. Sur la ligne Objet, écrivez CONCOURS DE DÉCORATION DES LABORATOIRES. Dans votre courriel, décrivez brièvement votre soumission et consignez vos coordonnées : nom et courriel de la personne avec qui communiquer ainsi qu'un numéro de téléphone, le nom du laboratoire ou du service (ou les deux).

Les résultats seront annoncés avant le 18 décembre.

Toute soumission effectuée le 13 décembre à 16:30 ou après sera REFUSÉE. Cependant, on pourrait les afficher quand même sur le site Web de l'ATLMNB pour le bon plaisir de tous.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir et bonne chance!

Le Comité des RP de l'ATLMNB

